



Coordination Syndicale Départementale
De la Haute-Loire

Fin du Mouvement social Communauté de Communes de Brioude APRÈS LE SIVOM, COUP DOUBLE ... L'UNITÉ AVEC LA CGT ÇA PAYE !!!

Depuis la fin du mois de novembre 2016, **des agents de la Communauté de Communes de Brioude (CCB) avec l'aide uniquement de la CGT** ont : participé à des réunions d'informations, réalisé plusieurs courriers au Président de la CCB, fait repousser le Comité Technique au Centre de Gestion 43, distribué 1500 tracts sur le secteur de Brioude (agents et population), organisé des conférences de presse et surtout permis d'ouvrir de véritables négociations avec la CCB...

Lors de ces différentes actions les agents ont expliqué les raisons de ce mouvement social : **problème de dialogue avec la collectivité, pression exercée par une hiérarchie zélée, augmentation du temps de travail injustifiée et proposition de compensation financière inéquitable** pour les agents. Toutes ces accumulations ont été vécues comme de nouvelles injustices imposées par le Président de la CCB...

Le mercredi 21 décembre 2016, **le Président a enfin reçu une délégation d'agents accompagnée de représentants des personnels CGT**. Quelle a été notre surprise de trouver à la table des négociations des représentants d'une autre organisation syndicale. Force est de constater que cette organisation a été totalement absente auprès des agents sur le terrain, elle était même en grande partie favorable au projet initial de la CCB, avant finalement de quitter les négociations avant la fin de celles-ci, ce qui n'est pas un gage d'indépendance...

Finalement un accord a été trouvé entre le Président et la délégation des personnels et la CGT :

- **Le temps de travail annuel des agents sera de 1586 heures par an au lieu de 1607 heures (jours de fractionnement compris)**
- **Les agents qui bénéficiaient de jours d'ancienneté se verront attribuer une prime de 90 euros par jour, pour les revenus les plus faibles, au lieu de 65 euros. Dans la limite de 4 jours par an soit 360 euros.**

Ainsi, la digne mobilisation des agents de la Communauté de Communes de Brioude a été payante avec l'aboutissement de revendications justes...

Les agents tiennent à remercier toutes les familles, la population, les agents des collectivités territoriales de Haute-Loire pour le soutien qui leur a été apporté dans leur lutte.

Les agents remercient également la Coordination Syndicale Départementale CGT 43, le syndicat CGT des Territoriaux de Brioude et l'Union locale CGT de Brioude pour leur soutien, leur accompagnement et leurs conseils...

Les agents félicitent et remercient aussi, les collègues des crèches de Blavozy et Saint Germain Laprade...

« Plus près de vous, plus forte avec vous, la CGT sera toujours une véritable force de propositions et une incontestable force d'actions, pour la défense des salariés et du service public. »

L'équipe de la Coordination Syndicale Départementale CGT 43

Téléphones : 04-63-20-24-87

06-72-78-19-94 ou 06-52-86-78-34

E-mail : cgt.csd43@gmail.com

facebook : Territoriaux haute Loire CGT

Adresse : Ancien Mille Club, rue Antoine de Saint-Nectaire – 43000 Le Puy en Velay